



Municipalité du Canton de Low
4A, chemin d'Amour
Canton de Low (Québec) J0X 2C0

Tél. : 819 422-3528
Télééc. : 819 422-3796
www.lowquebec.ca

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LOW
QUI AURA LIEU AU 4C, CHEMIN D'AMOUR (SALLE HÉRITAGE)
LE 6 MAI 2024, À 19 H**

1. Pour adopter l'ordre du jour
2. 1^{re} Période de questions
3. Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 avril 2024
4. **Administration**
 - 4.1 Pour accepter le rapport comptable 2024-04 – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 281 456,67 \$ – Comptes payés au montant de 51 125,16 \$
5. **Sécurité publique**
 - 5.1 Pour adopter le rapport annuel d'activités de suivi du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023 – Autorité locale pour la section PMO an 1
6. **Travaux publics**
 - 6.1 Pour accepter un soumissionnaire – Appel d'offres par invitation portant le numéro 2024-320-001 – Fourniture de ponceaux – Année 2024
7. **Hygiène du milieu**
 - 7.1 Règlement numéro 2024-002 – Pour régir l'utilisation de l'eau potable en lien avec le système d'aqueduc municipal
 - 7.2 Pour adopter le règlement portant le numéro 2024-002 – Pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 2023-011 – Pour régir l'utilisation de l'eau potable en lien avec le système d'aqueduc municipal sur le territoire de la Municipalité du canton de Low
 - 7.2.1 Pour mandater l'inspecteur – Application du règlement portant le numéro 2024-002 – Pour régir l'utilisation de l'eau potable en lien avec le système d'aqueduc municipal
 - 7.3 Pour autoriser la signature de l'entente financière entre Éco Entreprises Québec (EEQ) et la Municipalité du canton de Low – Décret 1875-2023 sur les contrats municipaux de collecte et de transport des matières recyclables
8. **Urbanisme**
 - 8.1 Pour autoriser les membres du comité consultatif à l'urbanisme (CCU) à assister à la formation obligatoire pour les membres du CCU
9. **Loisirs, culture et communication**
 - 9.1 Pour octroyer une subvention à la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau – Décréter une dépense de 50 \$
 - 9.2 Pour déposer une demande d'aide financière à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre de leur politique de financement – Événements et festivals – Fonds événementiel – Nommer madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière- trésorière à titre de responsable

- 9.3 Pour demander un accord de subvention avec le Ministre du Patrimoine canadien dans le cadre du programme *Le Canada en Fête*
- 9.4 Pour autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière – Programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM) – Ministère de la famille – Mise en œuvre de projets prévus au plan d'action issu d'une politique familiale municipale

10. Correspondance, documents et information

10.1 S/O

11. 2^e période de questions

12. Pour accepter la levée de la séance